

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre le conseil municipal de la commune de VALLET légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jérôme MARCHAIS, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 12 décembre 2025

Nombre de conseillers :

en exercice	29
présents	20
votants	25

OBJET

AFFAIRES FINANCIERES

Documents budgétaires

Débat d'orientations
budgétaires 2026

PRESENTS

M. MARCHAIS Jérôme – M. POUPELIN Jean-Marie – Mme LE POTTIER Sonia
M. LEGOUT Mathieu – M. PAILLARD Pascal – Mme NAUD Julie –
M. COLAISSEAU Michaël – M. BODIN Anthony – M. BEAUQUIN Thierry –
M. DAVID Stéphane – Mme HECQ Sylvie – M. BOITEAU Jean –
M. LARRAILLET Bertrand – Mme MARCHAND Delphine – M. GUERY Philippe
Mme EVRAS Valérie – M. CHOTARD Bertrand – Mme BRANLARD Hélène –
M. BLANLOEIL Olivier – Mme CHIRAT Josette

ABSENTS EXCUSES

Mme ALABARBE Sophie (pouvoir à M. MARCHAIS J.)
Mme BERNIER Nelly (pouvoir à M. BOITEAU J.)
Mme BRICHON Béatrice (pouvoir à M. POUPELIN JM)
Mme LENENEZE Tiphaine (pouvoir à Mme NAUD J.)
M. VIAUD Gildas (pouvoir à M. BEAUQUIN T.)

ABSENTS

Mme CHAUVIN Angéline
M. VIDAL Marcel – M. BECHET David – M. EUZENAT Pierre

M. Anthony BODIN a été élu secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et particulièrement son article L2312-1,

Vu la présentation du rapport d'orientations budgétaires 2026 joint en annexe,

Considérant que ce débat constitue une formalité substantielle et obligatoire avant l'adoption du budget,

Sur proposition du maire, après avis de la commission finances du 3 décembre 2025,

Le conseil municipal, après avoir débattu, décide à l'unanimité :

DE PRENDRE ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires relatif à l'exercice 2026.

En Mairie, le 18 décembre 2025

Le Maire,
Jérôme MARCHAIS



Certifié exécutoire par le
Maire, compte tenu de la
transmission en Préfecture
le :

et de la publication
le :

Accusé de réception en préfecture
044-214402125-20251218-3-12-2025-DE
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025